

PRÉSIDENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département 2 rue Paul-Louis Courier CS 11200 24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE	
Date : 16/02/2024	Objet : Chantier de réhabilitation du pont de Groléjac (RD704)

Dernière ligne droite pour les travaux de réhabilitation du pont de Groléjac

Le Conseil départemental de la Dordogne a lancé le chantier de réhabilitation du pont permettant à la RD704 de franchir la Dordogne entre Carsac-Aillac et Groléjac au mois de septembre 2022. Ces travaux vont permettre d'élargir l'ouvrage (voie de 6 mètres et trottoir accessible pour les piétons) et d'augmenter considérablement sa portance (limitée à 12 tonnes depuis novembre 2021 jusqu'à sa fermeture à la circulation le 3 avril 2023) à 45 tonnes, voire 70 tonnes pour les passages exceptionnels.

Au terme des travaux, le pont de Groléjac aura totalement changé de physionomie : du grand pont suspendu d'origine ne restera que les culées en pierre.

La réouverture de l'ouvrage à la circulation est prévue mi-avril 2024, après la réalisation des épreuves de contrôle obligatoires.

Un ouvrage qui ne pouvait plus supporter le trafic routier

Une inspection détaillée de l'ouvrage visant à vérifier sa solidité a été réalisée en 2020. Elle a révélé une corrosion avancée des éléments du tablier engageant la pérennité structurelle de l'ouvrage et la sécurité des usagers. Le pont a donc été classé 3 au regard de la nomenclature IQOA (Image de la Qualité des Ouvrages d'Art).

Cela a conduit le Département à engager un programme d'investigations sur les bétons et les aciers de l'ouvrage de manière à vérifier sa capacité portante résiduelle. Celle-ci, de 12 tonnes, s'est avérée incompatible avec le trafic supporté. Pour le pont de Groléjac, comme pour la plupart des ouvrages construits en béton pré-contraint, les calculs de l'époque n'ont, en effet, pas assez anticipé l'évolution de la circulation et l'impact de la fréquentation.

Le Département a donc été contraint de limiter l'ouvrage à 12 tonnes, ce qui a généré la mise en place d'une déviation pour tous les véhicules supérieurs à 12 tonnes dès le 8 novembre 2021.

Le pont a été coupé à la circulation le 3 avril 2023, suite à une période consacrée aux études et aux travaux préparatoires, afin de mener les travaux de réhabilitation de l'ouvrage.

Un chantier hors normes

Le chantier de réhabilitation du pont de Groléjac se déroule en plusieurs phases avec, en premier lieu, des travaux préparatoires de renforcement des piles et de mise en place d'échafaudages qui se sont déroulés entre septembre 2022 et début 2023. En février 2023, le rabotage de la chaussée a permis d'alléger l'ouvrage et de mettre en place les échafaudages (platelages suspendus).

Ensuite, des découpes du tablier ont été réalisées au droit des appuis afin de permettre leur confortement par le bétonnage de chevêtres au niveau des culées et en tête des piles appelées à recevoir la charpente métallique.

Les premiers éléments de charpente métallique ont été livrés sur le chantier début juin 2023 pour y être assemblés sur la rive de Carsac. Une fois assemblée par soudure et équipée d'un avant bec, la charpente provisoire, ainsi constituée, a été lancée sur les palées provisoires. Ce lançage a été réalisé du 1^{er} au 3 août 2023.

Ce lançage a été le point de départ de la démolition des parties supérieures de l'ouvrage (hourdis, arcs, suspentes et poutres) et un chariot fixé à la sous-face de la charpente permettra d'acheminer les éléments d'ouvrages sciés en lots vers la berge pour y être évacués à l'aide d'une grue.

Une fois ces travaux de déconstruction (ainsi que la démolition des têtes de piles et des culées) exécutés, il a été procédé au délançage de la charpente (retour en berge) pour y être mise dans sa configuration définitive. La charpente a été élargie à 6m entre Noël 2023 et le nouvel an 2024.

La charpente définitive a alors été relancée les 31 janvier, 1er et 2 février 2024 pour être installée sur ses appuis définitifs en fin de semaine suivante.

A compter de début octobre 2023, en dehors du chantier, l'usine LAGARRIGUE BTP implantée à Firmi dans l'Aveyron, a engagé la préfabrication des dalles du futur tablier du pont. Le tablier du pont de Groléjac comprend 95 dalles en béton armé :

- ouvrage d'accès Carsac : 17 dalles de 20t chacune,

- ouvrage d'accès Grolejac : 14 dalles de 20t chacune,

- tablier du pont : 64 dalles de 20t à 24t.

Les premières dalles sont posées cette semaine. Il ne restera plus qu'à finir de construire le tablier, la superstructure, la pose d'un écran occultant devant la résidence d'un particulier et mettre en place les équipements de sécurité.

La réouverture de l'ouvrage à la circulation est prévue mi-avril 2024 après la réalisation des épreuves de contrôle obligatoires.

Le montant total des travaux de réhabilitation du pont de Groléjac s'élève à 12,6M€ TTC. Un coût qui comprend le renforcement des piles, non prévu initialement, nécessaire pour assurer la pérennité de l'ouvrage et la stabilité des piles lors des phases de lançage et de délançage de la charpente métallique.

Historique du pont de Groléjac

Le premier pont de Groléjac, qui rejoignait la commune de Carsac-Aillac, a été construit en 1845. La passerelle métallique à une seule voie laissait alors passer les piétons, les charrettes, puis les véhicules motorisés jusqu'au début du siècle dernier.

Ce pont, qui était au service de la route départementale n°13 de Périgueux à Mende, a été autorisée par le bulletin de lois du 7 septembre 1841. Ce pont était constitué d'une travée unique de 150 m, suspendue par chaîne pour une largeur de tablier de 4,4 m.

Au début des années 30, la passerelle métallique a été remplacée par le « pont Blanc », un ouvrage haubané avec tablier et suspente en ciment armé et travée cantilever conçus par Albert Cacquot.

Les culées du pont d'origine ont été conservées. Deux piles avaient été créées au cœur du fleuve. La structure reprenait les formes des ponts suspendus mais la structure était entièrement réalisée en béton armé. Ce pont de trois travées a été construit par l'entreprise Vandewalle, en 1932.

Ce pont permettait à la route départementale 704 de franchir la Dordogne en reliant Groléjac à Carsac-Aillac.

Un chantier respectueux de l'environnement

La réhabilitation du pont de Groléjac est un chantier respectueux des enjeux environnementaux. C'est la raison pour laquelle 40 nids artificiels doubles ont été installés sur le pont situé à 350 m à l'ouest du pont de Groléjac, sur l'ancien ouvrage SNCF supportant aujourd'hui une voie verte communale, afin de compenser la destruction de nids d'hirondelles, espèce protégée, qui étaient présents sous le pont de Groléjac.

Ils ont été installés côté est, à l'abri des intempéries, en mars 2023 avant la période favorable à leur reproduction. D'autres nids à hirondelle seront placés sous l'encorbellement amont du nouvel ouvrage et quatre gîtes à chiroptères seront mis en place sur le chevêtre des culées du nouveau pont.

Dans le but d'améliorer la ressource alimentaire disponible pour les hirondelles, un plan de gestion écologique des milieux rivulaires (100 ml) et des prairies de fauche dégradés ou à enjeux, à proximité du pont (2 ha), sera mis en place. 4 Hibernaculum destinés à favoriser l'hivernage des reptiles ont été mis en place sur la berge en rive droite de la Dordogne.